



AGENCE FRANÇAISE  
DE SÉCURITÉ SANITAIRE  
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n° 2007-1707-S BENTROL L

Maisons-Alfort, le 20 octobre 2008

LA DIRECTRICE GENERALE

## AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments  
relatif à la demande de changement mineur de composition de la préparation  
phytopharmaceutique BENTROL L (n° 8500189)**

Dans le cadre de la convention-cadre relative au transfert par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche à l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) des demandes antérieures à la date d'entrée en vigueur du décret n°2006-1177 du 22 septembre 2006, l'Afssa a examiné un dossier, déposé initialement à la Direction Générale de l'Alimentation par NUFARM SAS, de demande de changement mineur de composition de la préparation phytopharmaceutique BENTROL L.

**Considérant que l'autorisation de mise sur le marché de la préparation BENTROL L a été retirée le 28/04/2007, la demande présentée par NUFARM SAS est considérée comme non recevable.**

Pascale BRIAND